

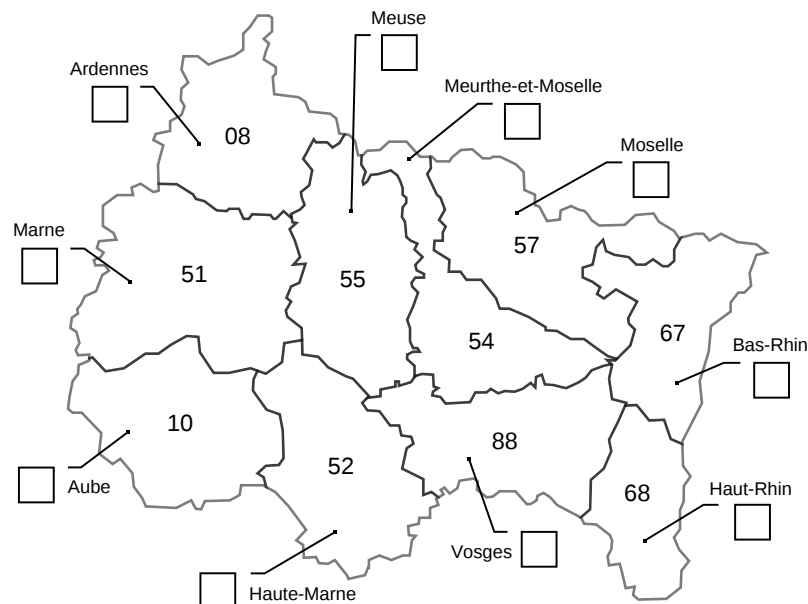
Episode de pollution de l'air dans le Grand Est

Sans procédure préfectorale

Polluant: Ozone O₃ - Type: Estival

Communiqué du: 31/07/2026 à 11:06

Pour le jeudi 30 juillet 2026



Procédures préfectorales

Aucune

Information et recommandations

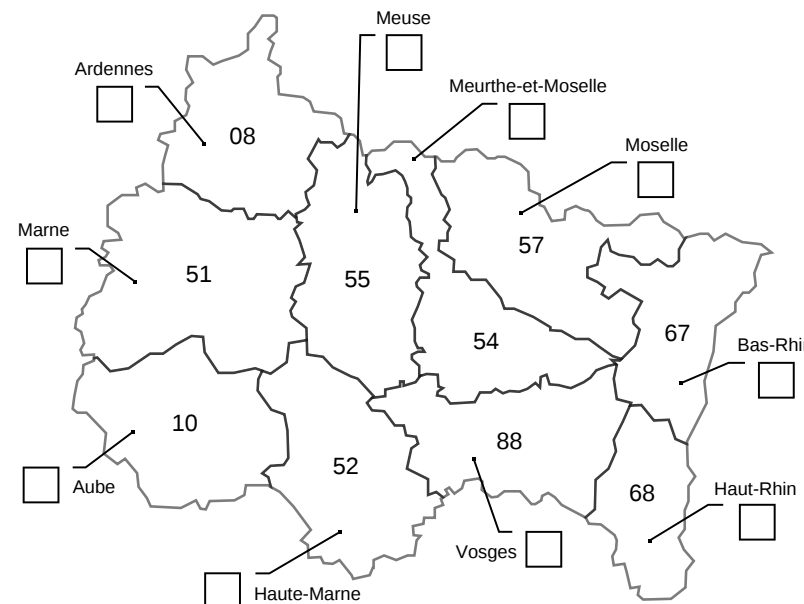
Alerte et niveau d'alerte:

- 1 1er jour de procédure d'alerte
- 2 2ème et 3ème jour de procédure d'alerte
- 3 à partir du 4ème jour de procédure d'alerte

Levée de procédure

Procédure passée

Pour le vendredi 31 juillet 2026



Description épisode

Le jeudi 30 juillet, les conditions atmosphériques ont été propices à la formation de l'ozone jusqu'en début d'après-midi, puis l'arrivée d'une perturbation orageuse et d'un vent soutenu ont permis de limiter les concentrations en ozone. Les stations de mesures n'ont pas enregistré de dépassement du seuil d'information-recommandations de 180 µg/m³, mais la plateforme de modélisation identifie une zone en dépassement à la frontière du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Ce dépassement reste toutefois très localisé, concernant 1 % de la population du Bas-Rhin et 4 % de la population du Haut-Rhin. C'est une surface de 164 km² qui est concernée par ce dépassement.

Evolution et tendance

Pour le vendredi 31 juillet, aucune procédure de pollution n'est prévue. La couverture nuageuse importante de cette journée limite la formation photochimique de l'ozone sur l'ensemble de la région. L'arrivée d'orages localisés en soirée pourra faire diminuer fortement les niveaux de pollution.